

LES EMBLEMES DANS LE TIMBRAGE AMPHORIQUE HERACLEOTE

Yvon GARLAN
(France)

Ceux qui, spécialistes ou non, ont eu l'occasion de publier des timbres amphoriques grecs n'ont guère prêté attention aux emblèmes. Ils les ont même parfois quasiment passés sous silence, sans se préoccuper de les identifier et d'en fournir une bonne reproduction photographique: faute de comprendre qu'il convenait d'y voir, non pas de petites œuvres d'art tenant lieu d'ornements, mais des signes conventionnels qui, sous des formes variées, ne comptaient pas moins que les inscriptions dans le fonctionnement des systèmes de timbrage.

Cette incompréhension a particulièrement frappé le matériel „héracléote”¹ du IV^e siècle av. notre ère, qui se compose essentiellement de timbres „englyphiques”, c'est-à-dire dont le contenu minimum (deux noms propres: de magistrat annuel et de propriétaire de fabrique) se présentait „en creux” (et non pas en relief comme il était ailleurs de règle)². Et il en allait bien sûr de même des emblèmes, qui y étaient non seulement assez rares, banals et peu variés³, mais de surcroît difficilement discernables et même parfois quasiment imperceptibles, comme dans les deux illustrations suivantes (Fig. 1).

En souvenir de l'excellent accueil qui me fut réservé en Roumanie au début des années 1980, et tout particulièrement au Musée de Constantza, je vais tenter de prendre le contre-pied de cette préjudiciable désaffection, malgré les lacunes persistantes de ma documentation⁴, que combleront sans doute plus aisément que moi les ressortissant des pays riverains de la mer Noire.

¹ Je place cet adjectif entre parenthèses, pour signaler que l'origine de ces timbres englyphiques n'est pas tout à fait assurée.

² Voir l'article fondateur de GRAKOV 1926.

³ Sur 760 cachets héracléotes connus de GRAKOV 1957, 115 possèdent un emblème: surtout la massue d'Héraclès (47), la grappe de raisin (30), la feuille de lierre, le cratère, le canthare, le thyrses, le trident, l'ancre, l'arc au carquois, le croissant de lune.

⁴ Je dispose à cet égard de deux ensembles importants: de la section héracléote du manuscrit des *losPE*, et de plus de 1000 timbres héracléotes trouvés à Debelt par P. Balabanov dans les années 1980.

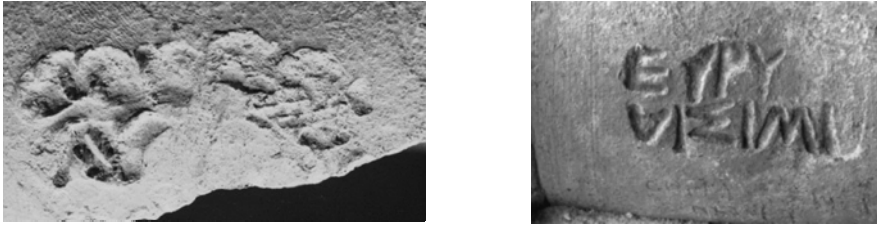


Fig. 1 — a) Traces de grappe (à dr.) sur un timbre du fabricant *Nossos* et du magistrat *Lu[sith]éo[s]*: Panticapée 1975/800: M. Pouchkine; b) représentation d'une massue (?) entre les noms du fabricant *Eurud(amos)* et du magistrat *Simi(as)*: Elizavetovskoe 1985/65: M. Ethn. Rostov.

*

En la matière, je n'aurai en conséquence qu'assez peu à retenir de l'œuvre de mes prédécesseurs. Sinon deux (justes) remarques:

- 1) que le choix des emblèmes dépendait des magistrats et non des fabricants⁵;
- 2) que la présence d'emblèmes sur ce genre de timbres paraît très aléatoire.

Sur le premier point, ne nous laissons pas en effet ébranler par ce que Grakov 1926, p. 177 et 194, nous dit du lien entre la feuille cordée et *Alkétas* (qu'il considère à tort comme un fabricant), ou Vasilenko 1974, p. 8, de l'attachement du fabricant *Stasichoros* à la massue sous les magistrats *Molosos*⁶, *Aithèr*⁷, *Alkétas*⁸, *Aristôn*⁹ et *Stuphôn*¹⁰: c'est l'opérateur qui crée l'illusion. Si durant toutes ces

⁵ Grakov penchait en 1957 en faveur du fabricant (p. 11: „Sur les timbres, les emblèmes sont le plus souvent liés aux potiers et, plus rarement, aux éponymes”); position inversée par VASILENKO 1974, p. 11: „La massue pouvait donc être non seulement un attribut de magistrat qui attestait sa fonction, mais également, dans un certain nombre de cas, un emblème de propriétaire d'atelier. Il est possible que l'utilisation du blason de la ville comme emblème par un fabricant indique que celui-ci dirigeait un atelier d'État”; KAC 2003, p. 267 se prononce clairement en faveur du magistrat, mais TELEAGA 2003 ne se pose pas la question. STOLBA 2003, p. 290-291, émet l'opinion étrange qu'il s'agissait d'emblèmes d'ateliers publics pris en location par un ou plusieurs fabricants (jusqu'à plus d'une douzaine sous le magistrat *Karakudès* à la grappe!).

⁶ *Stasikhoro*. î Massue î *Epi Molosso*: VASILENKO 1974, p. 11; GAJDUKEVIČ 1987; PAVLIČENKO 1992, p. 146.

⁷ *Stasikhoro*. I Massue ← î *Ep'Aithéros*: *IosPE* 31-35, ph.; VASILENKO 1974, p. 11; PAVLIČENKO 1992, p. 146.

⁸ *Stasikhoro*. î Massue, feuille cordée î *Alkéta*: PRIDIK 1917, p. 126, n° 158; *IosPE* 1097; VASILENKO 1974, p. 11 et 19.

⁹ *Stasikhoro*. î Massue ← î *Aristônos*: EBERT 1913, p. 38c et p. 40n, dessin; SKUDNOVA 1956, p. 134, fig. 64/1 et 65/1, ph.; PRUGLO 1972, p. 15, fig. 5/3, ph., et p. 19, n° 33; VASILENKO 1974, p. 11; PAVLIČENKO 1992, p. 146; MONACHOV 1999, p. 267, fig. 109/3; p. 277, fig. 113/7 et 8; p. 279, fig. 114/10, dessin; KOROVINA 2002, pl. 46/10, dessin.

¹⁰ *Stasikhoro*. I Massue ← î *Stuphônos*: *IosPE* 1105, ph.; PAVLIČENKO 1992, p. 146.

années ce dernier fabricant paraît avoir confié à un fidèle graveur la représentation d'une massue sur son cachet, c'est que tel était l'emblème des cinq magistrats sélectionnés à titre d'exemples par B. A. Vasilenko: si celui-ci en avait sélectionné d'autres, il aurait aussi rencontré *Stasichoros* avec une grappe sous *Lusithéos*¹¹, ou avec un croissant sous *Dionysios II*¹², ou même apparemment sans emblème sous *Denomachos*¹³ et *Kallias*¹⁴.

Puisque c'étaient les magistrats qui décidaient du choix de l'emblème, on s'attendrait à ce que le timbrage héracléote soit à cet égard d'une belle homogénéité. Or tel est loin d'être le cas.

a) Il est patent en effet que certains magistrats, plus ou moins bien représentés, ne portent jamais d'emblème: j'en ai compté une bonne vingtaine sur un total de 80 environ, c'est-à-dire une trop forte proportion pour qu'on puisse y voir l'effet du hasard (maladresse des graveurs ou inattention des archéologues).

b) Il est non moins patent que dans la production timbrée des magistrats à emblème, un certain pourcentage, très variable (5 à 90 %), en est dépourvu! Chiffre souvent trop important pour qu'on puisse l'imputer de nouveau à un hasard malencontreux¹⁵. Et sans qu'on puisse davantage distinguer, parmi les fabricants responsables du choix des graveurs et de l'apposition des cachets, des „emblématophiles” et des „emblématophobes”: car ce sont les mêmes qui accueillent ou non des emblèmes sur leurs timbres au fil des années.



Fig. 2 — a) Timbre de fabricant inconnu et du magistrat *Euruphôn* à l'anneau: Eléonte 23, IFEA, Istanbul; b) timbre rétrograde d'épi *Dionysio II* et du fabricant *Apollônios* au croissant (en bas, à g.): Elizavetovskoe 1968/225: M. Ethn. Rostov.

c) Plus curieux encore, tous les timbres émis au nom d'un magistrat donné (distinction faite des homonymes) ne portent pas le même emblème: sauf

¹¹ *Stasichoros*. î Grappe → î *Lusithéo*: BRAŠINSKIJ 1961, p. 183, fig. 6/2, ph.; VASILENKO 1970, p. 222; VASILENKO 1974, p. 19; MONACHOV 1995-1996, p. 38, fig. 8/1, dessin; MONACHOV 1999, p. 361, fig. 158/1, dessin.

¹² *Stasichoro*. î Croissant ↑ î *Epi Dionysiou*: *IosPE* 172-173.

¹³ *Epi Denoma(kho)*. î *Stasichoro*: *IosPE* 153; PAVLIČENKO 1992, p. 146; MONACHOV 1999, p. 309.

¹⁴ *Epi Kallia*. I *Stasichoro*: *IosPE* 227; PRUGLO 1972, p. 15, fig. 5/5, ph.; VASILENKO 1974, p. 19; BALABANOV 1985, p. 27. Mais il reste suffisamment d'espace à droite pour y graver un emblème.

¹⁵ On peut l'admettre quand la proportion est très élevée: par exemple sous *Lusithéos* où elle est de 17 sur 20.

exceptions plus ou moins connues telles que *Karakudès* à la grappe¹⁶, *Euruphôn* à l'anneau¹⁷ et *Dionysios II* au croissant¹⁸ (Fig. 2). L'emblématique des autres semble bien plus instable¹⁹, et mérite qu'on s'attache à la décrypter, malgré les risques d'erreurs qui découlent du triste état de notre documentation.

*

On s'aperçoit en effet, non sans surprise, que la plupart des magistrats à emblème plus ou moins occasionnel se permettent de légères variations thématiques, dans le cadre de deux répertoires, dont la seule unité respective semble être de se rapporter soit à Héraclès, soit à Dionysos: ce qui, à ma connaissance, n'a jamais été observé, ni à Héraclée ni dans un autre centre de timbrage amphorique.

Le premier de ces répertoires inclut essentiellement la massue et d'autres instruments à hampe souvent difficiles à identifier (lance, trident, caducée, thyrsa), ainsi que l'arc et la feuille (Fig. 3), tandis que l'autre (Fig. 4) comprend la grappe et le vase à vin (canthare, cratère ou amphore). Sans que jamais les deux répertoires ne se mélangent: sauf en apparence, c'est-à-dire quand on a en réalité affaire à deux magistrats homonymes qu'on est ainsi à même de mieux distinguer.



Fig. 3 — Répertoire „héracléen” du magistrat *Lukôn*:

- a) timbre du fabricant *Hèrodôros* à la massue (à dr.): Callatis: M. Constantsa 10236;
 b) timbre du fabricant *Mikkos* à la feuille (à dr.): Ph. de M. Lazarov.

¹⁶ Exception fréquemment notée par les spécialistes.

¹⁷ J'en connais 6 matrices: avec *Bostru(chos)*, *Hèraklei(das)*, *Kalli(as)*, *Rhamphias*, *Epilachôn* (?) et dans un timbre figuré en forme de B.

¹⁸ J'en connais 10 matrices: avec *Agathôn*, *Apollônios*, *Aristôn*, *Artémôn*, *Damophôn*, *Thédôros*, *Thus*, *Molossos*, *Mus* et *Stasichoros*.

¹⁹ KAC 2003, p. 269, confond à cet égard les magistrats qui ont toujours le même emblème et ceux qui l'ont „repeatedly”: tels que *Skuthas* (I!) et *Philinos* à la grappe, ou *Andronikos* à la massue.

C'est ainsi que *Skuthas I* qui est doté d'une massue avec *Aristoklès*²⁰, *Mus*²¹ et *Philoxénos*²² ou d'un caducée avec *Athanaïôn*²³ et *Mus*²⁴ doit être différent de *Skuthas II* qui est accompagné d'une grappe avec *Apollônios*²⁵, *Aristôn*²⁶, *Dionysios*²⁷, *Hèrakteidas*²⁸ et *Malakôn*²⁹, ou d'un canthare avec *Apollônios*³⁰, *Botachos*³¹, *Malakôn*³², *Mikkos*³³ et *Pausanias*³⁴ (sans compter près d'une vingtaine de matrices au nom de *Skuthas* dépourvues de tout emblème!).



Fig. 4— Répertoire dionysiaque du magistrat *Agasillos*:
a) timbre du fabricant *Mus* à la grappe (à dr., au centre): Generalskoe 1984/27;
b) timbre du fabricant *Gérôn* au canthare (à dr., en bas): Zjuk 1981/210.

Ajoutons, pour souligner la complexité du problème, que l'association particulière d'un magistrat et d'un fabricant peut, semble-t-il, se retrouver sur deux, voire trois variantes: avec ou sans emblème, ou bien porteuses d'emblèmes différents provenant du même répertoire et parfois aussi du même graveur (Fig. 5).

²⁰ *IosPE* 395.

²¹ *IosPE* 999 (VASILENKO 1970, p. 222 et 223); *IosPE* 1000 (BRAŠINSKIJ 1980, p. 118, n° 101; BRAŠINSKIJ 1984a, p. 193, n° 250; BRAŠINSKIJ 1984b, p. 12; MONACHOV 1999, p. 332, fig. 142/2, dessin); *IosPE* 1001 (BRAŠINSKIJ 1980, p. 118, n° 318); *IosPE* 1002, ph.

²² *IosPE* 1123, ph.; KOROVINA 2002, pl. 47/1, dessin; GENERALSKOE 1984/24.

²³ BRAŠINSKIJ 1980, p. 176, n° 457; KOROVINA 2002, pl. 47/19.

²⁴ BRAŠINSKIJ 1980, p. 176, n° 465, pl. XXIX, ph. ; BRAŠINSKIJ 1984a, p. 191, n° 206.

²⁵ PRUGLO 1972, p. 14, fig. 4/13, ph. et p. 19, n° 20.

²⁶ BRAŠINSKIJ 1980, p. 118, n° 99, pl. IV et IX; p. 176, n° 458-463; BRAŠINSKIJ 1984a, p. 194 ; KAC-FEDOSEEV 1986, p. 91, n° 24; MONACHOV 1999, p. 332, fig. 142/1, dessin.

²⁷ BRAŠINSKIJ 1980, p. 162, n° 279; KAC-FEDOSEEV 1986, p. 91, n° 10, dessin.

²⁸ VASILENKO 1970, p. 222 ; VASILENKO 1971, p. 140; BRAŠINSKIJ 1984a, p. 194, n° 268.

²⁹ PRIDIK 1917, p. 126, n° 153 (*IosPE* 1093, ph.; VASILENKO 1970, p. 222); *IosPE* 1091-1092 et 1094; BELETSKY-YAKOVENKO 1969, p. 157, fig. 3, ph.; BRAŠINSKIJ 1980, p. 166, n° 327; FEDOSEEV-ZINKO 1997, pl. XVIII/20-21, ph.

³⁰ RĂDULESCU-BĂRBULESCU-BUZOIANU-CHELUȚĂ 1993, p. 141, n° 488, pl. I/15, ph., et pl. III/18; BRAŠINSKIJ 1980, p. 161, n° 264, pl. XXVI, ph.

³¹ GRAMATOPOL-POENARU 1969, p. 238, n° 814; GRAKOV 1954, p. 88, n° 9 (*IosPE* 614 ; VASILENKO 1970, p. 222).

³² SAUCIUC-SĂVEANU 1924, p. 155, n° 28, fig. 72.

³³ KAC 1966, p. 135, n° 9 et p. 134, fig. 4/3, dessin.

³⁴ *IosPE* 1052.



Fig. 5 — Timbres du magistrat *Hèracleidas* II et du fabricant *Mikos*:
a) avec un canthare (à g., au milieu): Sztetyllo 1983, p. 182, n° 344;
b) avec une grappe (à dr., au milieu): M. Constantsa 10228.

* *

*

De toutes ces observations nouvelles, et nécessairement très précaires ou incomplètes (toujours faute de documentation bien illustrée...), il n'est pas facile de tirer des indications précises sur le rôle de l'emblème dans le système de timbrage héracléote. Du point de vue chronologique, on croit simplement pouvoir observer que, dans l'ensemble, ce rôle est allé croissant au début et décroissant à la fin du timbrage héracléote à deux noms (sans être influencé par l'usage de la préposition *épi*³⁵) ; et que, même dans l'entre-deux, en raison de sa sporadicité et de sa banalité³⁶, il ne paraît ni obligatoire, ni déterminant. Mais, compte tenu de ce que nous connaissons de l'ensemble du timbrage amphorique grec, il serait en revanche dangereux d'en conclure trop vite à son inutilité ou à sa gratuité, et (par un raisonnement circulaire) de continuer à le mépriser dès le stade de la publication.

³⁵ Contrairement à l'avis (non argumenté) de BRAŠINSKIJ 1965, p. 25 et de KAC 2003, p. 268 et 270. Les magistrats précédés d'*épi* sont si souvent accompagnés d'un emblème qu'il ne vaut guère la peine de répondre en en dressant la liste.

³⁶ BRAŠINSKIJ 1965, p. 25.

BIBLIOGRAPHIE

BALABANOV 1985 – P. Balabanov, *Analyse et datation des cachets amphoriques d'Héraclée du Pont* (en russe), *Thracia Pontica* 2, p. 12-28.

BELECKY – JAKOVENKO 1969 – A. A. Belecky, E. V. Jakovenko, *Les nouvelles trouvailles épigraphiques des kourganes scythes de la presqu'île de Kerč* (en russe), *VDI* 3, p. 152-160.

BRAŠINSKIJ 1961 – I. B. Brašinskij, *Progrès de l'épigraphie céramique* (en russe), *Sov. Arh.* 2, p. 293-306.

BRAŠINSKIJ 1965 – I. B. Brašinskij, *Les timbres céramiques d'Héraclée du Pont* (en russe), *NE* 5, p. 10-26.

BRAŠINSKIJ 1980 – I. B. Brašinskij, *Grečeskij keramičeskij import na Nižnem Donu v V-III vv. do n. e.* [Les importations céramiques grecques sur le Don inférieur du ^ve au ⁱⁱⁱe s. av. n. è.].

BRAŠINSKIJ 1984a – I. B. Brašinskij, *Metody issledovanija antičnoj trgovli* [Méthodes d'analyse du commerce antique : l'exemple de la côte nord de la mer Noire].

BRAŠINSKIJ 1984b – I. B. Brašinskij, *Problèmes chronologiques des timbres céramiques et développement typologique des amphores d'Héraclée du Pont* (en russe), *NE* 14, p. 3-20.

EBERT 1913 – M. Ebert, *Ausgrabungen auf dem Gute Maritzyn, Gouv. Cherson (Süd-Russland)*, *II, Praehist. Zeits.* 5, p. 1-63.

FEDOSEEV - ZIN'KO 1997 – N. F. Fedoseev – V. N. Zin'ko, *Ceramic stamps from the rural settlement of Geroevka-2 (the chora of Nymphaion)*, *Archeologia* (Varsovie) 48, p. 55-60.

GAJDUKEVIČ 1987 – V. F. Gajdukevič, *Antičnye goroda Bospora. Mirmekij* [Les villes antiques du Bosphore. Myrmèkion].

GRAKOV 1926 – B. N. Grakov, *Les timbres englyphiques sur col de certaines amphores hellénistiques à fond pointu* (en russe), *Trudy Gos. Istoriceskogo Muzeja* 1, p. 165-205.

GRAKOV 1954 – B. N. Grakov, *Le site de Kamenskoe sur le Dniepr* (en russe), *MIA* 36, p. 86-95.

GRAKOV 1957 – B. N. Grakov, *Introduction à la section héracléote des IosPE* (en russe).

GRAMATOPOL - POENARU BORDEA 1969 – M. Gramatopol – Gh. Poenaru Bordea, *Amphora stamps from Callatis and South Dobrudja*, *Dacia NS.* 13, p. 127-282.

KAC – V. I. Kac, *Les timbres céramiques trouvés dans l'établissement de Saratovskoe en 1963* (en russe), *Recueil archéologique* (1966), p. 131-140.

KAC - FEDOSEEV 1986 – V. I. Kac – N. F. Fedoseev « *Les timbres céramiques de l'emporion bosporan d'Elizavetovskoe* » (en russe), *Antičnyj Mir i Archeologija* 6, p. 85-105.

KAC 2003 – V. I. Kac, *A New Chronology for the Ceramic Stamps of Herakleia Pontike*, in P. Guldager Bilde, J. Munk Højte et V. F. Stolba (éd.), *The Cauldron of Ariantas*, p. 261-278.

KOROVIN 2002 – A. K. Korovina, *Germonassa, Antičnyj gorod na Tamanskom poluostrave* [Hermonassa, une ville antique dans la presqu'île de Taman].

MONACHOV 1995/96 – S. Ju. Monachov, *La chronologie de quelques kourganes de la noblesse scythe du ^{iv}e siècle av. n. è. du littoral septentrional de la mer Noire*, *Il Mar Nero* 2, p. 29-59.

MONACHOV 1999 – S. Ju. Monachov, *Grečeskie amfory v Pričernomor'e. Kompleksy keramičeskij tary VII-II vekov do n. e.* [Les amphores grecques dans les pays de mer Noire. Les complexes d'emballage céramique].

PRIDIK 1917 – E. M. Pridik, *Inventarnyj katalog klejm na amfornych ručkach gorlyškach i na čerepicach Ermitažnogo sobranija* [Catalogue d'inventaire des timbres sur anses et cols d'amphores, ainsi que sur tuiles, de la collection de l'Ermitage].

PRUGLO 1972 – V. I. Pruglo, *Quelques timbres englyphiques d'Héraclée du Pont provenant de Myrmèkion* (en russe), *KSMoscova* 130, p. 12-20.

RĂDULESCU - BĂRBULESCU - BUZOIANU - CHELUȚĂ-GEORGESCU 1993 – A. Rădulescu – M. Bărbulescu – L. Buzoianu – N. Cheluță-Georgescu, *Observations concernant le site gréco-autochtone d'Albești* (en roumain), *Pontica* 26, p. 121-158.

SAUCIUC-SAVEANU - Th. Sauciuc-Saveanu, *Callatis. Rapports préliminaires sur les fouilles*, *Dacia* 1 (1924), p. 108-165.

SKUDNOVA 1956 – V. M. Skudnova, *Les trouvailles provenant des fouilles du sanctuaire des Cabires à Nymphaion* (en russe), *KSIIMK* 63, p. 128-138.

STOLBA 2003 – V. F. Stolba, *Some Reflexions on the Amphora Stamps with the Name of Amastris*, in P. Guldager Bilde, J. Munk Højte et V. F. Stolba (éd.), *The Cauldron of Ariantas* (Aarhus), p. 279-301.

TELEAGA 2003 – E. Teleaga, *Beiträge zur Chronologie der Amphorenstempel und der Amphoren von Heraklea Pontike*, *Münst. Beitr. Z. ant. Handelsg.* 22, p. 69-113.

VASILENKO 1970 – B. A. Vasilenko, *Remarques sur les timbres d'Héraclée* (en russe), *SovArh.* (3), p. 217-224.

VASILENKO 1971 – B. A. Vasilenko, *Les timbres céramiques de la Grèce ancienne trouvés sur la rive orientale du liman du Dniestr* (en russe), *MASP* 7, p. 137-149.

VASILENKO 1974 – B. A. Vasilenko, *Sur le caractère du timbrage des amphores d'Héraclée dans la première moitié du IVe s. av. n. è.* (en russe), *NE* 11, p. 3-23.